



• LE DOLMEN •

# MAIRIE DE LURIECQ

Département de la Loire  
Arrondissement de Montbrison  
Canton de Montbrison

## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE de la COMMUNE de LURIECQ

---

Le Maire de la Commune de LURIECQ,

Vu le Code des Communes,

Vu la demande d'arrêté de circulation émise par l'entreprise MGBTP 140 rue Frédéric Monin ZI des Platières 69440 MORNANT, représentée par M. BELLY Damien afin d'effectuer des travaux de réfection de chaussée, à compter du 07 mars 2024 8h jusqu'au 15 mars 2024 17h,

Considérant qu'il appartient d'assurer la sécurité publique, et donc de mettre en place une signalisation adaptée,

### ARRETE

#### Article 1:

La signalisation sera règlementée au droit du chantier de la façon suivante :

- La circulation sera alternée aux Prés Cachards (VC111 et VC113), à compter du 7 mars 2024 8h jusqu'au 15 mars 2024.
- La circulation des véhicules sera règlementée conformément au « guide Technique de l'exploitation sous chantier – Les Alternats », par alternats manuels.
- La circulation sera limitée à 30 km/h au droit du chantier.
- Monsieur Damien BELLY (Tél : 06 85 07 85 99) est chargé de fournir, de mettre en place, maintenir la signalisation adéquate.

Article 2 : Ampliation de cet arrêté sera adressée :

- aux Services de Gendarmerie, Sapeurs-Pompiers,

Article 3 : La population sera avertie par affichage.

Fait à LURIECQ, le 4 mars 2024

Le Maire : Alain LIMOUSIN.

